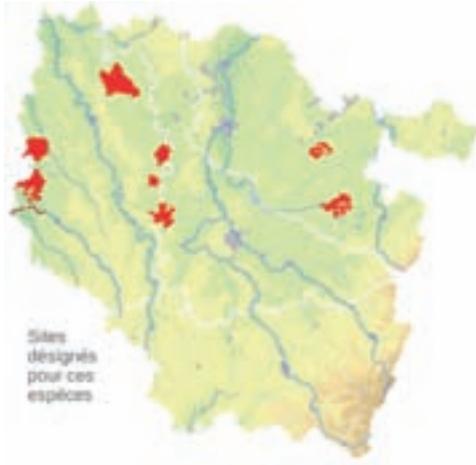




1 Marouette ponctuée juvénile © AURÉLIEN AUDEVARD

1	



La Marouette poussin

Porzana parva (Scopoli, 1769)

État de conservation en France : **Vulnérable**

État de conservation en Lorraine : **En danger**

La Marouette ponctuée

Porzana porzana (Linné, 1766)

État de conservation en France : **En danger**

État de conservation en Lorraine : **En danger**

La Marouette de Baillon

Porzana pusilla (Pallas, 1776)

État de conservation en France : **Vulnérable**

Statut en Lorraine : **Nicheur occasionnel - Migrateur rare**

Oiseaux nicheurs en Lorraine

Description

Les trois marouettes sont des oiseaux des marais aux mœurs cachées, qu'on entend plus qu'on ne voit. L'ordre adopté par la directive «Oiseaux» utilisée ici correspond à l'ordre de taille décroissante.

La Marouette ponctuée est un peu plus petite que le Râle d'eau avec lequel on peut la confondre de loin et à mauvaise lumière, comme c'est bien souvent le cas avec les observations de petits Rallidés. Il faut examiner avec attention son bec qui est beaucoup plus court et jaunâtre et ses couvertures sous-caudales* de couleur crème. De plus près, les ponctuations blanches du plumage sont typiques. Son chant nocturne est une succession de « ouit » sonores répétés toutes les secondes environ.

Les deux petites marouettes de l'Ancien monde*, la Marouette poussin et la Marouette de Baillon, se ressemblent beaucoup et leur distinction nécessite une bonne observation, rarement possible sur leurs lieux de reproduction palustres* :

- La Marouette poussin est plus grande, plus élancée, avec une projection primaire* plus importante. Son dos est marqué de quelques stries blanches, les flancs sont unis et la base du bec vert présente une tache rouge. Le mâle a les parties inférieures d'un gris bleuté et la femelle beige roussâtre. L'espèce se signale par ses vocalisations, surtout nocturnes, au moment de l'installation en mai-juin. Le chant territorial du mâle est une succession de « ouet » sonores qui va en s'accroissant tout en baissant en intensité. La femelle non appariée répond par une phrase brève mais caractéristique.
- La Marouette de Baillon est la plus petite de la famille et ne montre pas de dimorphisme sexuel*. On cherchera à examiner les flancs, les sous-caudales* bien barrées et les petits ocelles* blancs des parties supérieures. Enfin, il n'y a pas de tache rouge à la base du bec. Son chant est un trille sec évoquant un amphibien* et rappelant le craquement du mâle de la Sarcelle d'été, mais en plus régulier.

Écologie

La Marouette ponctuée et la Marouette de Baillon occupent des habitats de reproduction similaires et peuvent être traitées ensemble. Elles fréquentent les milieux palustres* envahis de végétation herbacée peu élevée, comme la cariçaie*, la jonchaie* et la glyceriaie*, et faiblement ou temporairement inondés.

De son côté, la Marouette poussin recherche les plans d'eau bien pourvus en végétation palustre*, comme les phragmites, les joncs des tonneliers et les massettes. Elle préfère les faciès* assez ouverts en eau profonde tels qu'on les trouve sur la marge interne des ceintures d'hélophytes*. Elle s'y déplace sur les tiges, nageant ou volant sur de courtes distances.

Les marouettes comptent parmi les espèces les plus difficiles à observer sur leurs lieux de reproduction. Elles y mènent une vie très discrète, révélée seulement par leurs émissions vocales nocturnes sonores mais peu fréquentes et limitées à la période de formation des couples qui suit leur arrivée. Ce sont en effet des migratrices passant l'hiver dans les régions tropicales, revenant en avril-mai et repartant dès août-septembre.

Elles se nourrissent de divers invertébrés palustres*, mollusques, larves et imagos* d'insectes, prélevés près de la surface de l'eau ou sur la végétation.

Elles n'ont le temps d'élever qu'une nichée ; le nid est réputé bien caché dans la végétation palustre, au cœur d'une touffe et les poussins nidifuges* le quittent dès l'éclosion. De ce fait, il est très difficile d'apporter une preuve de reproduction, l'indice le plus fréquent étant le chant du mâle. Rechercher le nid serait dévastateur pour le milieu et les chances de le trouver très faibles.

Chez la Marouette poussin, la seule probablement à se reproduire régulièrement dans la région, cinq à neuf œufs sont pondus en mai-juin et couvés par le couple durant 20 à 21 jours.

Répartition, état des populations

La Marouette ponctuée est répartie sur l'ouest du continent eurasiatique* dans la zone boréale* et la zone tempérée.

Elle occupe le nord de la France, mais elle est sur le déclin et de moins en moins fréquente en reproduction, probablement du fait d'une réduction drastique de l'habitat favorable disponible.

À présent, la population nationale pourrait être inférieure à 100 couples, soit de l'ordre du millième de la population européenne.

La répartition de la Marouette poussin s'étend sur toute l'Europe tempérée et même au delà, jusqu'à l'ouest de la Chine. Elle est bien plus fréquente en Europe centrale et en Europe de l'Est, avec des populations composées de milliers de couples en Autriche, en Roumanie, en Pologne et en Ukraine, qu'en Europe de l'Ouest.

En France, elle n'a semble-t-il jamais été commune mais devait être présente en petit nombre dans les principales zones humides. Elle a subi un net déclin au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, ce qui l'a amenée au bord de l'extinction. Elle est devenue sporadique et il est probable que moins de dix couples se reproduisent actuellement dans notre pays.

La Marouette de Baillon occupe la totalité du continent eurasiatique*, mais elle est nettement plus commune à l'est de celui-ci.

En France, elle est considérée comme une grande rareté, et quelques couples seulement doivent se reproduire dans le pays, et ceci de façon probablement irrégulière.



- 1 Mâle de Marouette poussin © PATRICK DIEUDONNÉ
- 2 Marouette de Baillon © PATRICK DIEUDONNÉ



Situation régionale

La Marouette ponctuée était déjà rare au XIX^e siècle. Actuellement, elle ne se reproduit plus qu'épisodiquement à la faveur de circonstances favorables. Ce fut le cas en 2005 à l'occasion de l'assec* de l'étang de Lindre en Moselle, certains fonds humides étant devenus propices à l'espèce. En revanche, en période de passage, surtout en fin d'été quand la baisse des eaux crée des vasières en bordure des roselières d'étangs, on peut l'observer assez facilement.

La présence de la Marouette poussin comme nicheuse est peut-être récente car au XIX^e siècle, le baron d'HAMONVILLE la dit « Très rare et de passage irrégulier ». Nous n'avons pas de preuve d'une reproduction régionale, mais seulement des indices vocaux pour la Woèvre et le pays des étangs mosellans. Ces dernières années, quelques rares chanteurs ont encore été entendus dans l'ouest de la région.

Le baron d'HAMONVILLE donne la Marouette de Baillon commune au XIX^e siècle sur les étangs lorrains, mais la description qu'il fait du chant dénote une confusion avec la Marouette poussin. Alors, laquelle des deux était vraiment commune ? C. CHAPPUIS, un des spécialistes français de l'enregistrement des chants d'oiseaux, précise que dans les années 1960, on pouvait encore entendre des chœurs des deux petites marouettes sur certains étangs mosellans. Ce temps est révolu ; les derniers chants de Marouette de Baillon entendus en Lorraine datent de la fin des années 1980, et l'ont été en Woèvre dans le secteur de l'étang de Lachaussée.

Menaces et gestion

La principale menace qui pèse sur les trois espèces de marouettes est liée à la régression de leur habitat du fait d'aménagements divers, comme l'assèchement puis la mise en culture des zones humides, la création de plans d'eau de loisirs, la gestion intensive des plans d'eau piscicoles par les brûlis, les curages et les faucardages, etc.

D'autres causes viennent encore aggraver la situation : une mauvaise gestion des niveaux d'eau dans un contexte de pénurie liée au réchauffement climatique global, les dérangements pendant la nidification, particulièrement du fait de la pullulation conjoncturelle des sangliers, les collisions avec les lignes électriques ou les éoliennes durant leurs déplacements migratoires nocturnes, et cette liste n'est malheureusement pas limitative.

L'avenir des marouettes est très sombre en France.

Sites désignés pour ces trois espèces

FR4110007	FR4110060	FR4112000
FR4112001	FR4112002	FR4112004
FR4112009		

